



Erreur fatale en ma défaveur

Par lauredebauvoir

Bonjour à tous,

Je cherche désespérément de l'aide car mardi 24/04, je serais interdit bancaire par la seule faute de la banque postale, voici les faits:

J'ai appris hier que la banque me privait de mon découvert autorisé pour motif de dépassement des 30 jours, ce qui est faux et vérifiable, dates du découvert : 14 mars/07 avril

La banque exige le paiement de chèques en cours avant mardi, sinon c'est l'interdit.

Je ne peux payer cela, le découvert autorisé que je paie comme un crédit à la consommation m'aide à survivre suite à une autre injustice (pas bancaire).

Je suis si fatiguée de me battre, j'ai tout perdu si souvent... Là, si il n'y a pas de solution à ce problème, j'en mourrai, cela fait mélo, mais c'est vrai, de lutter depuis 23 ans contre l'injustice qui me tombât un jour dessus, m'a enlevées toutes forces.

Merci de m'avoir lue.

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement